



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 21478

Texte de la question

M. Dominique Perben attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur la situation des personnes handicapées améliorée par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il lui fait part des inquiétudes de l'association pour adultes et jeunes handicapés sur la revalorisation de l'allocation adultes handicapés, sur les conséquences de la mise en place de la franchise médicale et sur les revenus des travailleurs handicapés. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour améliorer la situation matérielle et morale des personnes en situation de handicap, notamment les conditions dans lesquelles il entend mettre en oeuvre les engagements du Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Perben](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21478

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3411

Question retirée le : 1er juillet 2008 (Retrait pour cause de question identique)